



Bon de commande redige dans un stand de foire pour une cuisine

Par **faby22**, le **27/04/2016** à **02:01**

Bonjour,

J'ai [barre]établi[/barre] [s]signé[/s] un bon de commande pour une cuisine dans une foire et versé un acompte mais ma banque a refusé le prêt pour le reste du paiement. Ils doivent venir pour prendre les mesures de la cuisine. Puis-je refuser la commande car je n'ai pas eu le financement ?

Merci de me répondre.

Par **janus2fr**, le **27/04/2016** à **08:42**

Bonjour,

Le bon de commande indique t-il bien que c'est un achat à crédit ?

Par **faby22**, le **28/04/2016** à **16:29**

Non la case credit n est pas rempli alors que oralement nous attendion la reponse de la banque et precise que ce serai annule si pas de financement et il en tiendrai compte maintenant j ai des doute sur leur bonne fois malgre que il ne sont pa venu prendre des mesure pour le mobilier de la cuisine il ont dit que pas de mesure pas de commande alors quel est mon recours ou je sui bonne pour tous paye de ma poche

Par **janus2fr**, le **28/04/2016** à **20:25**

Voir donc avec le vendeur s'il accepte d'annuler la commande car vous ne pourrez pas faire valoir officiellement le refus de crédit vu que la commande est à paiement comptant.